

Cartographier les sources d'information

Pour en finir avec les sitographies traditionnellement présentées comme des listes de sites.

Présentation en 30 secondes :

Cartographier les sources d'information, c'est demander aux élèves de présenter les sites trouvés lors d'une recherche d'information sous la forme d'une carte présentant une typologie des sites. Il s'agit d'utiliser la méthode de la carte mentale pour amener les élèves à se poser cette question, après la collecte d'information : « Qui parle sur ce sujet ? ».

Explication en 5 minutes :

Objectif d'apprentissage : Construire la notion de source : « La source est constituée des acteurs (personnes ou organisme) qui sont à l'origine de l'information considérée. Elle permet d'identifier le type d'information (journalistique, scientifique, promotionnelle, etc.) produit et d'estimer sa validité. » Wikinfodoc FADBEN

Au collège : L'enseignement peut se planifier ainsi (méthode d'André Tricot) : **dès la 6^{ème}**, les élèves doivent utiliser et mémoriser une typologie donnée (sites institutionnels, collaboratifs, personnels, associatifs, commerciaux, de presse...). Ils peuvent ensuite, **en 5^{ème} et 4^{ème}**, critiquer cette typologie simplifiée et apprendre à mettre en place une méthodologie de classement adaptée à leur sujet. Ils doivent atteindre un objectif de compréhension qui peut se formuler ainsi : l'identification de la source (« qui parle ? ») et de son intention de publication (« d'où l'émetteur parle-t-il ? ») sont des éléments importants pour juger de la validité et de la qualité d'une information.

En 3^{ème} et au lycée : il est possible d'affiner les degrés d'autorité des sources (cf. Evelyne Broudoux citée par A Serres) en distinguant : l'autorité énonciative (liée à l'auteur), l'autorité institutionnelle (éditeur, organisation...), l'autorité du support (liée au type de document), l'autorité de contenu (la « plausibilité intrinsèque » du texte).

Il est indispensable pour les élèves de prendre conscience de la complexité de l'évaluation d'une information : un même auteur peut être objectif, donc fiable, sur un sujet et partiellement biaisé sur un autre. Citons comme exemple le Ministère de l'énergie et du développement durable (forte fiabilité) et sa vision positive de l'énergie nucléaire qui, elle, peut être nuancée. Parfois, c'est la capacité de réactivité de la source qui détermine un élément de qualité : on peut comparer ainsi l'encyclopédie Larousse en ligne à Wikipedia sur un sujet récent. La faible capacité de réaction de l'encyclopédie Larousse doit nous amener à pondérer la confiance en l'une et l'autre en fonction du sujet de recherche.

On peut demander aux élèves de colorier les sources présentes sur la carte par des dégradés de couleurs en fonction de leur fiabilité associée au sujet.

Prolongement :

Ce travail est un préalable indispensable (mais non suffisant) à l'étude de sujets faisant l'objet de controverses scientifiques ou sociales (OGM, réchauffement climatique, mariage homosexuel, procréation médicalement assistée, etc....)

Exemples de séances étudiant les sources ou proposant des cartographies de sources :

http://www.scoop.it/t/cartographie-des-sources?tag=Cartographie_des_sources

Un chercheur référent sur le sujet de l'évaluation de l'information : Alexandre Serres, maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, Université européenne de Bretagne, Université Rennes 2, coresponsable de l'Urfist de Rennes <http://www.ina-sup.com/node/2689>